



Compte rendu de la CAP des syndicats des gens de mer - 30 novembre 2017

La CAP était présidée par Madame Marie-Christine PERRAIS, adjointe à la sous-directrice de la modernisation et de la gestion statutaires, au SG/DRH du ministère de la transition écologique et solidaire.

QUORUM atteint (2 élus UNSA / CFDT - 2 élus CGT - 1 élu FO - 1 élu FSU)

Déclaration liminaire des élus UNSA/CFDT :

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs membres de la CAP.

Les années passent et nos déclarations liminaires se font écho les unes aux autres.

Comme à notre habitude, il ne sera question, ni pour l'UNSA, ni pour la CFDT, de faire lors de cette CAP une déclaration de politique générale ; nous avons par ailleurs l'occasion de pouvoir nous exprimer.

Réunis pour la 2^{ème} **CAP de l'année 2017** dont l'objet principal est **l'avancement au choix, l'UNSA et la CFDT vous font part de leur inquiétude dans un contexte toujours aussi morose.** En effet, la nébuleuse « **Action publique 2022** » qui va consister à adapter le périmètre des missions à une réduction drastique des effectifs et, par le fait, des conditions de travail, n'est pas source de sérénité pour les syndicats des gens de mer qui naviguent une nouvelle fois à vue.

Ce contexte politique sombre pour les fonctionnaires ne nous éloigne pas des **préoccupations des agents** qui portent notamment sur leur **déroulement de carrière**, synonyme de **reconnaissance professionnelle** et de **pouvoir d'achat supplémentaire**.

Certes, notre Ministre et le DRH ont pris la décision de « **filer un peu d'huile** » pour les agents de catégorie C avec le versement d'un montant brut de 370 € non reconductible.

Si cette somme est bienvenue en période de disette, **elle ne résout pas pour autant l'indigence du volume des promotions une nouvelle fois dérisoire que vous nous proposez d'étudier aujourd'hui.**

En effet, sur la population vieillissante des SGM (moyenne d'âge ~ 53 ans), on compte plus de **300 SP2 dont seuls 16 seront promus cette année au grade tant espéré de SP1 (~ 5 %), inadmissible et scandaleux !!!**

Comment expliquer à un agent de 62 ans qui a effectué une brillante carrière aux Affaires Maritimes (*administratif et DCS*) qu'il ne sera probablement pas promu avant sa retraite ???

Quid de la reconnaissance des agents administratifs dont les connaissances et l'expertise professionnelles sont unanimement reconnues ?

Quid du passage au grade de TSDD de tous les SGM "*nav-sec*" embarqués ou en CSN ?

Quid de la bonification de 1 annuité tous les 5 ans pour les agents du DCS comme tous leurs collègues faisant partie intégrante de la « fonction garde côtes » ?

Si la France est « En Marche », le corps des SGM navigue une nouvelle fois à reculons !!!

Désignation du secrétariat adjoint : UNSA/CFDT (tour de rôle entre les organisations syndicales)

Recrutement : du fait de l'ouverture en 2017 d'un concours pour recruter localement des syndics des gens de mer "*nav/sec*" en Guyane, la liste nationale de recrutement par concours devient caduque. Un nouveau recrutement de SGM par concours devrait être ouvert en 2018.

Pour répondre à la DPMA et à la DEB, la DAM envisage une évolution des moyens hauturiers (création d'un 3^{ème} patrouilleur), cela se fera à ETP constant. Les équipages des vedettes régionales seront naturellement prioritaires pour armer ce(s) nouveau(x) patrouilleur(s).

Mobilité :

DSAM : aucun candidat "syndic des gens de mer" n'a postulé sur les postes administratifs vacants. Une information des représentants du personnel aura lieu sur les éventuelles candidatures d'adjoints administratifs sur ces postes.

Nav/Sec :

- Poste 213856 - VR La Mauve : BURIEZ Pierre (sous réserve de vacance)
- Poste 212457 - VR Gabian : O'RORKE Brian
- Poste 212458 - VR Gabian : LESAULNIER Thierry
- Poste 212639 - ULAM 29 : GUIHENEUF Yann (sous réserve aptitude)
- Poste 212230 - ULAM 56 : POISSON Christophe (sous réserve aptitude et compteur)
- Poste 212146 - instructeur dossiers DDTM 66 (administratif) : CADET Sandra (sous réserve compteur)
- Poste 213039 - ULAM Guyane : CHARLERY David (sous réserve aptitude)
- Poste 213040 - ULAM Guyane : GORAM Philippe (sous réserve aptitude et compteur)

Promotions :

A- Promotion au grade de syndic principal de 2ème classe : 1 promotion

-BENMOUSSA Jacqueline spécialité DSAG DREAL Nouvelle Aquitaine

B - Promotion au grade de Syndic principal de 1ère classe : 16 promotions

1- Spécialité Droit social et Administration générale : 11

- TERNON Michèle DDTM 62 (DREAL Hauts de France)
- VINATIER Sandrine DDTM 14 (DREAL Normandie)
- GUIVARCH Claude DDTM 29 (DREAL Bretagne)
- CHOUDAR Isabelle DIRM Nantes- (DREAL Pays-de-la-Loire)
- MARTINET Séverine DREAL Nouvelle Aquitaine (DREAL Nouvelle Aquitaine)
- ALLAIN Danièle DDTM 13 (DREAL PACA)
- LAPORTE Marianne DM Guyane (outre-mer)
- LE ROI Claire (ENIM)
- PROVOST Catherine (ENIM)
- GUIMIER Catherine (ENIM)
- BOUGAULT Régine (ENIM)

2- Spécialité Navigation sécurité : 5

- BURIEZ Pierre DDTM 76 (DREAL Normandie)
- ANDRAWOS Bernard DDTM 35 (DREAL Bretagne)
- MERRIEN Gaëtan DIRM Nantes (DREAL Pays de la Loire)
- DURANTE Philippe DDTM 33 (DREAL Nouvelle Aquitaine)
- PARDOEN Laurent DIRM MED (DREAL PACA)

La CAP prononce à l'unanimité un avis favorable aux quatre demandes de détachement suivantes :

- CADET Sandra
- GORAM Philippe
- POISSON Christophe
- GUIHENEUF Yann

La CAP prononce à l'unanimité un avis favorable à la demande d'intégration de Monsieur CALLEC Yann

*Pour tout renseignement complémentaire concernant la CAP des SGM,
contacter les élus UNSA / CFDT :*

Bertrand MAILLARD DDTM / DML / ULAM 56 bertrand.maillard@morbihan.gouv.fr

Pascal DUPONTREUE ENIM pascal.dupontreue@enim.eu

Christine DREAN DIRM NAMO christine.drean@developpement-durable.gouv.fr



**Rejoignez-nous,
ADHÉREZ !**

UNSA - UPPAMer - <http://unsa-uppamer.syndicat.min-e2.fr>

CFDT-UFETAM - www.cfdt-ufetam.org